

OFFRE D'EMPLOI

Emploi :	Chargé de mission Mécénat / Appels à Projet H/F en alternance
Type de contrat :	Contrat d'apprentissage
Durée hebdomadaire:	35 heures
Lieu de travail :	Site du ESRP-ESPO La Passerelle
Poste à pourvoir	Dès que possible

PRÉSENTATION ÉTABLISSEMENT & DESCRIPTION DU POSTE

L'ESRP-ESPO La Passerelle (Annecy-le-Vieux) est un établissement médico-social, géré par l'AISP, association loi 1901, œuvrant à élaborer des parcours de réadaptation professionnelle et de réorientation professionnelle à un public à partir de 16 ans en vue d'une insertion socio-professionnelle durable et épanouie. Notre établissement offre un environnement de travail confortable et moderne. Il est composé d'une équipe d'une trentaine de salariés, impliqués, dynamiques et engagés au service des usagers-stagiaires dans le respect des droits de la personne handicapée.

MISSIONS PRINCIPALES

Vous avez pour missions principales:

- Création du pôle mécénat de l'AISP
- Prospecter des mécènes : entreprises et fondations
- Prospecter les appels à projets du secteur de la formation, de l'insertion et de la santé
- Créer et suivre les outils internes nécessaires
- Accompagner les réponses formalisées et les entretiens avec les partenaires
- Participer aux actions de valorisation du mécénat en lien avec la direction de la communication

Vous travaillez en lien direct avec la Directrice Générale, la Gestionnaire et l'équipe Pôle Ressources.

PROFIL RECHERCHÉ

Acquisition dans le cadre d'un contrat en alternance Bac +3/+4 en école de commerce, IEP, marketing, communication. Maîtrise des outils de bureautique et informatique. Des qualités relationnelles, d'organisation et de gestion des priorités sont également recherchées. Goût pour le développement commercial : prospection / négociation. Sens pratique, rigueur et ouverture d'esprit. Bonnes qualités relationnelles avec des interlocuteurs variés et sens de l'écoute. Qualités rédactionnelles et vif intérêt pour le domaine.

SALAIRE & CONDITIONS DE TRAVAIL

Salaire brut mensuel selon CCN 51 : de 575 € à 2 049€ temps plein.

Temps de travail annualisé, horaires de journée du lundi au vendredi.

L'établissement est doté d'un self dont le repas est offert aux salariés en contrat d'apprentissage, possibilité d'hébergement.

Le CSE apporte également des avantages sociaux et culturels (chèque cadeau, chèques vacances, partenariats loisirs, sport et culture...). **VACCINATION Covid OBLIGATOIRE (secteur médico-social).**

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

CV et lettre de motivation à adresser avant le **18/09/2022** à : rh@aisp74.asso.fr

Deux temps de recrutement sont prévus. Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à Marjorie Roulet-Bégasse, 04 50 64 04 00 – aisp@aisp74.asso.fr